

de dangers que vous pouvez le croire. Sans doute, si nous bornons nos applications de forceps aux applications à la vulve, au détroit inférieur ou même dans l'excavation, lorsque la tête y est bien descendue ; si nous faisons alors avec soin la rotation, après avoir fait une prise régulière ; si nous surveillons l'extraction de manière à ne pas léser les parties molles, nous pouvons considérer qu'en général nous n'aurons pas d'accidents. Mais il est loin d'en être toujours ainsi. Je voudrais pouvoir passer ici en revue tous les dangers que peut causer le forceps, soit à l'organisme maternel, soit à l'organisme fœtal. Mais je n'ai pas le temps d'analyser tous ces accidents. Du côté de la mère, ils sont surtout infectieux ou mécaniques : col pris entre les branches, parois vaginales labourées par le bec des cuillères, déchirures complètes ou incomplètes du périnée, etc. La plupart de ces accidents sont dus à la négligence ou à l'impéritie de l'opération.

La meilleure connaissance à avoir pour les conjurer sera celle de ce qu'il faut faire pour les éviter. Prenez d'une façon rigoureuse les précautions d'asepsie et d'antisepsie que nous ne cessons de vous recommander, sachez bien quand et comment vous devez appliquer le forceps et vous ne connaîtrez pas les lésions maternelles.

Je m'étendrai un peu plus longuement sur les conséquences pour le fœtus, suivant mon habitude de prendre dans l'observation clinique la matière de nos leçons.

J'ai fait préparer un crâne des plus intéressants. C'est celui d'un enfant mort ces jours-ci à la Maternité ; la mère y était arrivée après avoir essuyé, en ville, cinq tentatives de forceps ; au toucher il était très difficile de faire un diagnostic car on percevait comme une série de sutures qui parcouraient le pôle céphalique, et lorsqu'on déprimait celui-ci, on sentait une crépitation ayant quelque analogie avec celle de l'emphysème sous-cutané. Il fallut pratiquer le toucher manuel pour faire le diagnostic ; la tête était très volumineuse et l'extraction présenta de sérieuses difficultés.

L'enfant naquit en état de mort apparente, put être ranimé, mais mourut une heure après.

A l'autopsie, on constata, comme vous le constaterez vous-mêmes à la fin de la leçon, une série de fractures de la voûte du crâne :